



Assemblée générale mixte du 18 juin 2020

Questions écrites posées au conseil d'administration de la société Carbios

17 juin 2020 - Pour mémoire, les questions écrites, pour être recevables, doivent être adressées au Président du Conseil d'administration et envoyées au siège social de la Société, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par télécommunication électronique au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'assemblée (soit le 12 juin 2020 pour l'Assemblée Générale du 18 juin 2020). Elles doivent, enfin, être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

Une question écrite a été reçue par la Société de la part d'un actionnaire. Cette question est parvenue à la Société dans les formes et les délais requis par la réglementation.

Le texte de cette question est repris en intégralité et dans sa forme originale ci-dessous.

Questions reçue de Monsieur Christian Gaschet (400 actions), le vendredi 12 juin 2020

Année après année, les exercices sont déficitaires. Quelle est la stratégie de Carbios pour qu'à terme l'activité devienne profitable ? A quel terme, des profit sont-il espérés et à quel niveau ?

Dès sa création, la Société a mis en place une stratégie d'innovation pragmatique, centrée sur la création de valeur pour ses actionnaires. La Société compte ainsi poursuivre la mise en place de partenariats majeurs avec des industriels capables d'offrir le meilleur potentiel de valorisation de ses innovations à l'échelle industrielle et commerciale. A date, la Société ne fait pas de prévision ou d'estimation du bénéfice attendu pour les exercices en cours ou à venir.